

DCM 2025-04-024

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 025-212506331-20250409-CA\_2024\_COM-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
Arrondissement de BESANCON

Commune de  
VUILLAFANS

Extrait du registre  
des délibérations de la Commune

Nombre de membres

- en exercice : 14
- présents : 12
- votants : 14
- ayant donné procuration : 2
- absents excusés : 2
- absents : 0
- exclus : 0
- démissionnaire : 1

Date de convocation :  
27/03/2025

Objet de la délibération :

Délibération pour approuver le  
compte administratif, budget  
communal, affectation des  
résultats 2024

Séance du 09 /04/ 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le 09 avril à 20 h 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VUILLAFANS s'est réuni au  
lieu habituel de ses séances après convocation légale en date du  
27/03/2025.

Sous la présidence de M. Claude CURIE, Maire.

**Présents :** Anne-Lise BOESINGER, Céline BOUVERET, Patrick  
CHANUSSOT, Claude CURIE, Marie-Thérèse CRETIN-GUTH,  
Yves GAMELON, Jean-Benoît LAMBERT, Sylvie PERRET-  
GENTIL, Olivier THOURIN, Bernard WOZNY.

**Absents excusés :** Benjamin DOLE, (procuration à Stéphane  
MEREL, Michelle HOUSER, (procuration à Sylvie PERRET-  
GENTIL).

**Absents :**

**Démissionnaire :** Alain KIBLER.

**Secrétaire de séance :** Sylvie PERRET-GENTIL.

Président de séance : M. le Maire, Claude CURIE.

**COMPTE ADMINISTRATIF, BUDGET COMMUNAL 2024**

**Section de fonctionnement :**

• Recettes 2024	:	620 015,86 €
• Dépenses 2024	:	502 257,48 €
• Excédent 2024	:	117 758,38 €
• Excédent antérieur	:	200 367,91 €
• Excédent cumulé au 31/12/2024	:	318 126,29 €.

**Section d'investissement :**

• Recettes 2024	:	936 497,46 €
• Dépenses 2024	:	551 274,27 €
• Excédent 2024	:	385 223,19 €
• Déficit antérieur	:	- 335 600,24 €
• Excédent cumulé au 31/12/2024	:	49 622,95 €.

**Le conseil municipal décide les affectations suivantes pour 2024 :**

- De reporter au compte 001 (Recettes d'investissement) les **49 622,95 €** d'excédent d'investissement affectés  
des **36 487,67 €** provenant de l'excédent d'investissement 2024 du budget annexe d'assainissement transféré à  
la Communauté de Communes Loue Lison au 01/01/2025, **soit un report total de 86 110,62 €.**

- De reporter au compte 002 (Recettes de fonctionnement) les **318 126,29 €** d'excédent de fonctionnement  
affectés des **34 785,25 €** provenant de l'excédent de fonctionnement 2024 du budget annexe d'assainissement  
transféré à la Communauté de Communes Loue Lison au 01/01/2025, **soit un report total de 352 911,54 €**

M. le Maire quitte la salle et le conseil donne son accord par 13 voix pour, 0 voix contre et 0  
abstention.

Fait et délibéré à Vuillafans, le 04 avril 2024.  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme, M. le Maire, Claude CURIE

